

Communiqué de presse
Pour diffusion immédiate

Budget du Québec 2018-2019

Un appui pondéré des économistes québécois

Québec, 27 mars 2018 – L'Association des économistes québécois note avec satisfaction que le budget 2018-2019 du gouvernement du Québec comporte plusieurs mesures qui vont dans le sens de ce qu'elle avait recommandé dans le mémoire qu'elle a transmis au ministre des Finances dans le cadre des consultations pré budgétaires.

Par contre, l'Association note que le gouvernement aurait pu adopter une approche plus prudente étant donné les incertitudes quant à l'évolution de l'économie au cours des prochaines années. Comme elle le notait dans son avis pré budgétaire, l'Association estime qu'il serait étonnant que l'économie du Québec maintienne au cours des prochaines années le taux de croissance remarquable de 3,0 % enregistrée en 2017. Les menaces protectionnistes ainsi que la longueur du cycle de croissance actuel augmentent les risques d'un ralentissement de l'économie ou même d'une récession.

Dans un tel contexte, tout en saluant les ressources affectées au remboursement de la dette, l'Association juge que le gouvernement aurait dû profiter de la bonne conjoncture actuelle pour augmenter sa réserve de stabilisation. Or, en puisant dans cette réserve, le gouvernement fera en sorte que celle-ci passera de son niveau actuel de 5,4 milliards de dollars à 2,4 milliards de dollars à la fin de 2020-2021. Selon Yves St-Maurice, président du Comité des politiques publiques de l'Association, « cette approche est d'autant plus questionnable que les mesures prises pour pallier les effets de la crise de 2008-2009 ont contribué à une accumulation de déficits budgétaires de l'ordre de 16,4 milliards \$ dans les années subséquentes ».

L'Association note, par ailleurs, que le gouvernement ne donne pas suite à une des recommandations phares de la commission sur la fiscalité à l'effet de miser davantage sur les taxes à la consommation plutôt que sur l'impôt sur les revenus et les profits. Ainsi, alors que les impôts représentaient 30,4 % des revenus du gouvernement en 2017-2018, cette proportion grimpera à 39,8 % en 2018-2019 et à 40,9 % en 2019-2020. La part des taxes à la consommation dans les revenus autonomes du gouvernement demeure essentiellement au même niveau soit 24 %.

En contrepartie, le gouvernement a bien compris qu'il y avait urgence de prendre des mesures concernant le commerce en ligne pour s'assurer que les taxes à la consommation sont effectivement perçues. Le Québec prend donc le leadership au Canada pour assurer l'équité fiscale dans ce domaine. Ainsi, les fournisseurs sans présence physique ou significative au Québec situés à l'extérieur du Canada seront tenus de percevoir et de remettre la TVQ à l'égard des biens meubles incorporels et des services taxables qu'ils fournissent au Québec dès le 1er janvier 2019.

L'investissement supplémentaire de 810 M \$ pour les cinq prochaines années pour répondre aux différents défis du marché du travail répond également aux préoccupations du Comité des politiques publiques de l'Association, notamment en ce qui a trait à la formation continue, à l'intégration des personnes immigrantes et au maintien dans la population active des personnes de 61 ans et plus.

Le Comité des politiques publiques déplore que le gouvernement n'ait pas produit une analyse différenciée selon les sexes de ses mesures fiscales. Toutefois, un projet de loi-cadre visant l'égalité entre les hommes et les femmes devrait être rendu public prochainement. La mise en œuvre de cette loi-cadre devrait se faire d'ici 2021.

Enfin, de l'avis de monsieur St-Maurice, la hausse de 5 % des crédits consacrés à l'éducation et à l'enseignement supérieur mérite d'être saluée, de même que les ressources additionnelles de 1 milliard de dollars réservées d'ici 2022-2023 à la mise en œuvre de la Stratégie numérique du Québec.

CONTACT

Yves St-Maurice, président
Comité des politiques publiques
514-776-6546

Bernard Barrucco, directeur général
Association des économistes québécois
418 663 6613